

Mobiliser du mécénat de compétences pour développer des projets et/ou sa structure

Pourquoi cette session ?

Le mécénat de compétences se développe depuis déjà quelques années et peut représenter une opportunité intéressante pour les acteurs du développement local. Mais qu'est-ce que le mécénat de compétences et en quoi est-ce intéressant pour une structure de développement, quelle est la réglementation en la matière, comment et pourquoi s'engager dans une démarche de ce type ?

Une session pour qui ?

Cette webconférence est destinée aux acteurs des territoires, agents de développement, élus, en questionnement sur la recherche de différents financements privés.

Programme

La webconférence s'organisera en deux temps :

Une intervention

Le mécénat de compétences c'est quoi, comment cela fonctionne

- Sa définition, ses principes, les différentes possibilités (de quelques jours à plusieurs années)...
- Les entreprises qui pratiquent cette forme de mécénat
- La manière de réfléchir, de définir son besoin et de le formuler
- Les offres et annonces

Présentation de l'expérience de Terre de Liens

- L'origine de la démarche
- Les différents cas de figure de mécénat de compétences pratiqués à Terre de Liens
- Les finalités et perspectives

Les intérêts et limites de l'utilisation du mécénat de compétences

A chaque temps des moments d'échange avec l'intervenante

- Vos questions, réflexions et expériences

Intervenante

- **Marie-Laëtitia MELLIAND**, Coordinatrice Fondation Terre de Liens (Crest, Drôme) : www.terredeliens.org

Animation

- **Jean-Philippe JAMOT**, chargé de mission Dynamiques entrepreneuriales de créations d'activités – Ingénierie financière des projets, Cap Rural

En pratique

- Jeudi 19 septembre 2019 de 10h30 à 12h en webconférence
- 25 participants maximum. Date limite d'inscription : 10 septembre 2019
- Participation soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural ([télécharger le bulletin de cotisation](#))
- Contact : Jean-Philippe Jamot, 04 75 80 16 06 / 06 80 82 45 47, agriruralite@caprural.org